

## INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Ce dossier d'inscription doit être retourné complet au plus tard le **mardi 12 juillet 2022**. Après cette date, il sera traité au cas par cas en fonction des places disponibles. Il peut être déposé à l'accueil du Conservatoire d'Auxerre ou dans la boîte aux lettres du Conservatoire, ou envoyé par courrier : **24 rue des Moreaux – 89000 AUXERRE**

**En raison du déménagement, nous vous demandons de privilégier l'inscription en ligne** : le lien se trouve sur le site de la Ville [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr) (page du Conservatoire)

### FACTURATION

Si vous ne souhaitez pas fournir l'attestation CAF ou MSA, merci de cocher la case ci-dessous :

**Je ne souhaite pas fournir l'attestation CAF ou MSA et m'acquitterai du tarif le plus élevé.**

La facture sera adressée au premier responsable : NOM..... PRÉNOM.....

### LETTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e), ..... représentant(e) légal(e) de ..... déclare avoir pris connaissance et m'engage à respecter les modalités du présent dossier d'inscription.

**Assiduité.** Je m'engage à ce que mon fils/ma fille (ou moi-même) suive l'ensemble du cursus d'études et à prévenir l'administration du Conservatoire (justificatif à fournir) pour toute absence à un cours, conformément au Règlement Intérieur de l'Établissement (consultable au Conservatoire ou sur le site [auxerre.fr](http://auxerre.fr)). Toute démission est à signaler par écrit à l'administration.

**Frais de scolarité.** J'ai pris connaissance des tarifs annuels d'inscription au Conservatoire d'Auxerre et je m'engage à régler les droits d'inscription et les frais de scolarité dus pour l'année scolaire 2022/2023.

### AUTRES DECLARATIONS

**DROIT À L'IMAGE :** Je déclare avoir pris connaissance que l'inscription au Conservatoire inclut par défaut l'acceptation du droit à l'image dans le cadre des activités du conservatoire, à destination des outils de communication et des différents supports de la collectivité (magazine de la Ville, site internet...), ceci à des fins de valorisation des activités pédagogiques et artistiques de l'établissement.

J'accepte en cochant la case ci-après

Je n'accepte pas en cochant la case ci-après

### AUTORISATION D'INTERVENTION

Je soussigné(e), ..... représentant(e) légal(e) de .....

autorise  n'autorise pas le Conservatoire d'Auxerre à faire procéder à l'hospitalisation de mon fils / ma fille, en cas de besoin. Cette hospitalisation pourra être réalisée dans l'établissement public ou privé le plus adapté à la situation.

Cas particulier à signaler (allergies, groupe sanguin, maladies...) : .....

## LISTE DES PIÈCES À JOINDRE :

- Une photo d'identité récente (merci de noter le nom de l'élève au dos de la photo)
- pour les élèves en danse : un certificat de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique de la danse. **Cette pièce est obligatoire avant la reprise des cours.**
- Une attestation d'assurance responsabilité civile. **Cette pièce est obligatoire avant la reprise des cours.**
- Une attestation de la CAF ou de la MSA précisant le quotient familial ou l'avis d'imposition 2021. En cas de non-remise de l'attestation CAF ou MSA, le tarif de la tranche la plus élevée sera appliqué.

Pour les familles souhaitant régler les frais de scolarité en trois fois : **dès le dépôt du dossier d'inscription**, fournir un Relevé d'Identité Bancaire et signer le mandat SEPA pour l'autorisation de prélèvement automatique. Les droits d'inscription de 15 euros par élève sont à régler **à réception de facture** à la Régie Unique de la ville :

- soit par Paiement dématérialisé : paiement par internet sécurisé sur l'extranet famille IMuse, virement bancaire.
- soit par la Poste, en envoyant un chèque libellé à l'ordre du « Régisseur de recettes du CMD ». Le cas échéant, vous préciserez le nom de l'élève et le numéro de la facture au dos du chèque à la Mairie annexe – Régie Unique - 14 place de l'Hôtel de Ville – BP 70059 89012 Auxerre Cedex .
- soit directement auprès de Régie unique (ouverture du lundi au vendredi de 9h à 13h) pour un règlement par chèques bancaires, postaux et assimilés, carte bancaire, numéraire, chèques vacances, tickets loisirs CAF.

### Seul le responsable n°1 reçoit les factures.

Merci de nous signaler tout changement d'adresse ou de coordonnées (téléphone, portable, adresse mail) qui interviendrait en cours d'année.

## RAPPEL DES PRINCIPALES DATES À RETENIR :

Réinscriptions (élèves déjà inscrits en 2021-2022)	du lundi 13 au vendredi 24 juin 2022
Inscriptions des nouveaux élèves	du mercredi 6 au mardi 12 juillet puis du lundi 29 août au mercredi 7 septembre 2022
Rencontres élèves / parents / professeurs lors des <b>Journées Portes Ouvertes</b>	du jeudi 1 au mercredi 7 septembre 2022
Rentrée des élèves en CHAM	vendredi 16 septembre 2022 à 15 heures
Début des cours pour l'ensemble des élèves	lundi 19 septembre 2022

Fait le .....

à .....

Signature du représentant légal ou de l'élève (adulte)